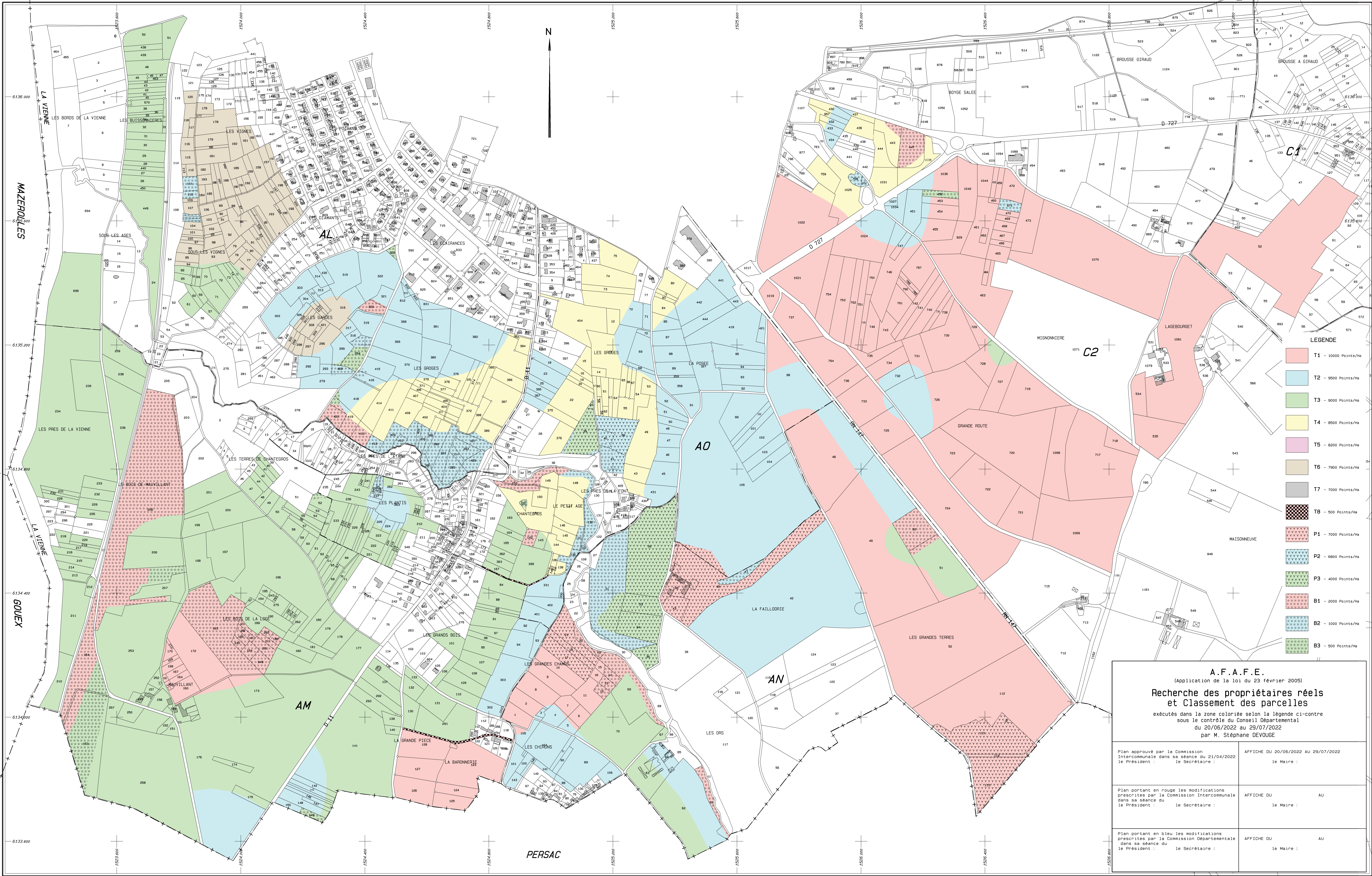


LUSSAC-LES-CHATEAUX (Vienne)

Section C-AL-AM-AN-AO



- LEGENDE
- T1 - 10000 Points/ha
 - T2 - 9500 Points/ha
 - T3 - 9000 Points/ha
 - T4 - 8500 Points/ha
 - T5 - 8000 Points/ha
 - T6 - 7500 Points/ha
 - T7 - 7000 Points/ha
 - T8 - 500 Points/ha
 - P1 - 7000 Points/ha
 - P2 - 6800 Points/ha
 - P3 - 4000 Points/ha
 - B1 - 2000 Points/ha
 - B2 - 1000 Points/ha
 - B3 - 500 Points/ha

A.F.A.F.E. (Application de la loi du 23 février 2005) Recherche des propriétaires réels et Classement des parcelles exécutés dans la zone colonisée selon la légende ci-contre sous le contrôle du Conseil Départemental du 20/06/2022 au 29/07/2022 par M. Stéphane DEVOUGE	
Plan approuvé par la Commission Intercommunale dans sa séance du 21/04/2022 le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU 20/06/2022 AU 29/07/2022 le Maire :
Plan portant en rouge les modifications prescrites par la Commission Intercommunale dans sa séance du le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU AU le Maire :
Plan portant en bleu les modifications prescrites par la Commission Départementale dans sa séance du le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU AU le Maire :